

Le Canada a jugé nécessaire de se doter d'une politique nationale, même si les échanges nucléaires tombaient déjà sous le coup de règlements internationaux. Si nous avons agi de la sorte, c'est que nous étions vraiment préoccupés de notre rôle de fournisseur nucléaire. Le régime de garanties internationales dans sa forme d'alors nous semblait peu adapté aux problèmes engendrés par les progrès de la technique nucléaire. Notre objectif était donc de provoquer un nouveau consensus international, plus opérant, sur cette question.

Le Canada reconnaît que le système international mettra du temps à s'acclimater à la nouvelle situation en matière d'énergie. Mais tous reconnaissent maintenant que l'énergie nucléaire devra jouer un rôle de plus en plus important, face à l'augmentation sans cesse croissante des besoins mondiaux, d'ici la fin du siècle. On admet également que tous les pays dépourvus d'autres ressources énergétiques doivent pouvoir bénéficier des avantages du nucléaire. De même, au lendemain d'une crise de l'énergie, il est normal que de nombreux pays veuillent atteindre un niveau élevé d'indépendance en la matière. Ils s'attendent en particulier à être protégés contre toute interruption arbitraire des livraisons de combustible nucléaire essentiel à leurs besoins. Tout nouveau système devra répondre à ces aspirations.

Mais nous devons aussi envisager le fait que nous sommes au seuil d'une économie du plutonium. Nous devons donc nous assurer que les points vulnérables du cycle du combustible peuvent être protégés convenablement par des moyens techniques ou, qu'à défaut, nous puissions concevoir des arrangements institutionnels pour placer le combustible sous gestion internationale. Pour ma part, je suis convaincu que la mise en place d'un système international capable d'inspirer confiance aux fournisseurs nucléaires offre, en fin de compte, à tous les pays, la meilleure chance d'assurer leur sécurité nationale en matière d'énergie. Il y a des limites aux contributions unilatérales que peuvent faire les nations. Je crois que les efforts du Canada, à ce jour, ont été constructifs et valables. Mais pour faire plus, il faut agir par le biais d'ententes multilatérales. Nous comptons participer pleinement à l'élaboration des assurances et des restrictions qui devront inévitablement faire partie d'un meilleur système international de non-prolifération.

Bien que la dissémination des techniques nucléaires demeure un sujet d'inquiétude, il semble au moins qu'on puisse la contenir. On ne peut en dire autant du commerce des armes classiques.

#### **Les armes classiques**

En effet, le problème des armes classiques est grave et nous ne pouvons le passer ici sous silence. Les armes classiques engendrent une véritable fièvre des dépenses. Quelque 80 p. cent des budgets militaires mondiaux sont consacrés aux forces et aux armes de type classique. Environ 15 p. cent de ces dépenses sont supportées par les pays en voie de développement. Plus de la moitié d'entre eux affectent au moins 10 p. cent de leurs fonds publics à des fins militaires, alors que près du quart y consacrent plus de 25 p. cent. Depuis 1945, c'est avec des armes classiques que se sont livrées 133 guerres mettant en cause 80 pays et causant la mort de 25 millions de personnes. Pendant ce temps, le commerce des armes classiques a pris des proportions colossales. Dans l'ensemble, quelque 20 milliards de dollars y sont consacrés chaque